



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

## **2018**

Choisir  
l'intérêt  
général



## SOMMAIRE

<b>Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>5</b>
<b>Enjeu 1 : Réussir la transition vers la grande région</b>	<b>9</b>
<b>Enjeu 2 : Défendre et pro- -mouvoir la vie associative auprès des pouvoirs publics</b>	<b>13</b>
<b>Enjeu 3 : Soutenir un emploi associatif de qualité</b>	<b>19</b>
<b>Enjeu 4 : Défendre &amp; promou- - voir le bénévolat et l'engagement</b>	<b>27</b>
<b>Enjeu 5 : Faire valoir une économie de l'intérêt général</b>	<b>31</b>

INNOVATION

ENGAGEMENT

BÉNÉVOLES

PROJETS

INTELLIGENCE COLLECTIVE

DÉMOCRATIE

INTÉRÊT GÉNÉRAL

EMPLOI

SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

EXPRESSION CITOYENNE

LIEN SOCIAL

DIVERSITÉ

PARTENAIRES

VOLONTARIAT





**Le Mouvement  
associatif  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Fiche d'identité

## Les Membres



## Notre objet

L'association a pour but (extrait des statuts validés en décembre 2016) :

- de faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil ;
- de contribuer à promouvoir une vie associative ;
- de rassembler, de faire reconnaître, défendre et valoriser les acteurs de la vie associative ;
- d'améliorer l'efficacité des membres par des stratégies ou des plateformes communes, par le dialogue et/ou la négociation au plan régional avec les autorités publiques ;
- de développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs ;
- de rechercher une vision prospective pour soutenir les associations face aux multiples mutations à l'œuvre ;
- de renforcer le rôle des associations dans l'Économie Sociale et Solidaire et en tant qu'acteur de l'innovation sociale.

## Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration réunit l'ensemble des membres de l'association. Chaque membre mandate deux représentant·e·s et un·e suppléant·e pour siéger au conseil d'administration. En 2018, il se compose de 22 personnes.

Cet organe de décisions et de réflexions stratégiques s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2018.

### MEMBRES DU CA

#### titulaires / suppléants

#### CADECS

Hervé Crauste, Pascal Métivier

#### CELAVAR

Marie-Anne Lenain, Emilien Veyseyre

#### CRAJEP

Valérie Courio, Franck Préseume

#### CROS

Christian Levarlet, Serge Labaune / Michel Furet

#### COFAC

Gilles Champion

#### UNAT

Lucien Proriol, Annick Reynaud

#### URFOL

Sylvie Rivol, Pascale Gilles / Gilles Epale

#### URIOPSS

Bruno de la Bastie, Laure Chareyre

#### Graine

Frédéric Villaumé, Pascal Mossetti

#### GESRA

Cécile Fau, Simone Momein

#### FRANE

Marc Saumureau, Elodie Havrez

#### Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

Nicolas Riedel

#### Personnalités qualifiées

Joël Moulin

#### 5 Conseils d'administration

Le lundi 15 janvier

Le jeudi 22 mars

Le mercredi 30 mai

Le lundi 24 septembre

Le mardi 18 décembre

#### 4 bureaux

Le mardi 27 février

Le jeudi 19 avril

Le lundi 9 juillet

Le lundi 22 octobre

#### 1 Assemblée Générale

Le mercredi 30 mai

#### 1 séminaire

Le vendredi 9 novembre

## Le Bureau

Le bureau est élu par le Conseil d'administration. Il est composé, outre le/la président·e, de 8 membres : un·e trésorier·e, un·e secrétaire et 6 vices-président·e·s délégués à l'ancrage territorial et l'animation du réseau, l'économie, les relations extérieures, l'engagement, la communication et la stratégie numérique, et l'emploi. La présidence du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a été renouvelée en 2018 avec l'élection de Sylvie Rivol, qui succède à Antoine Quadrini.

*La Présidente*  
Sylvie Rivol

*Les Vice-Président·e·s*  
Marie-Anne Lenain, Joël Moulin,  
Lucien Proriol, Valérie Courio,  
Serge Labaune, Pascale Gilles

*Le secrétaire*  
Emilien Veyseyre

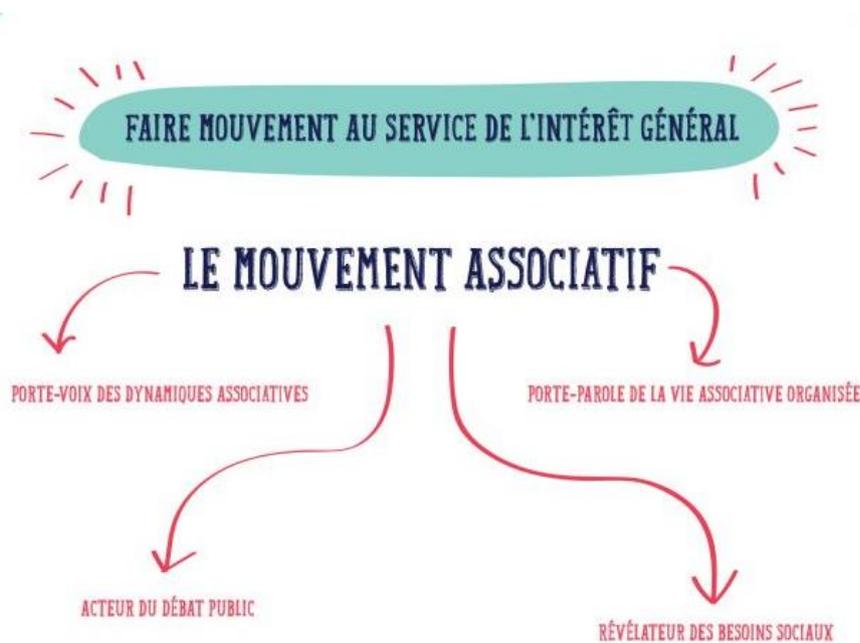
*Le Trésorier*  
Bruno de la Bastie

## L'équipe salariée

Jeanne Baury est la déléguée régionale du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

## Nos partenaires

Ils soutiennent et accompagnent nos actions :





**ENJEU 1 :**

**Vie associative de notre Mouvement**

# **Réussir la transition vers la grande région**

## Renforcer notre gouvernance et notre animation de réseau

### ► Une gouvernance dynamique et renouvelée

Le dynamisme de notre gouvernance s'est renforcé en 2018, avec la tenue d'une instance par mois en moyenne.

#### Vie associative de notre Mouvement

#### Nos objectifs stratégiques 2017-2020 :

- Organiser notre représentation sur les territoires
- Asseoir notre modèle économique
- Assurer notre animation sur la grande région
- Développer notre axe communication
- Être en réseau avec Le Mouvement associatif (national) et les Mouvements associatifs régionaux

Nous avons accueilli parmi nos membres la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication - **COFAC Auvergne-Rhône-Alpes**, une coordination existant de longue date au niveau national mais nouvellement créée en région. Cette **adhésion** vient renforcer notre représentativité en venant ajouter la culture à la liste de la dizaine de secteurs d'activité représentés.

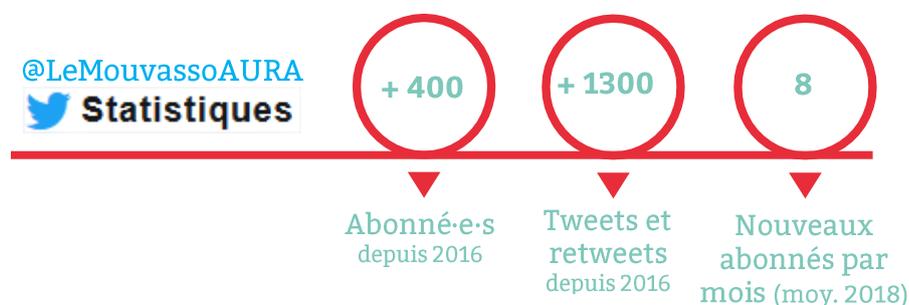
Par ailleurs, **notre présidence a été renouvelée** en mai : Sylvie Rivol, secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement - Fédération du Rhône et de la Métropole de Lyon, et administratrice de l'URFOL, a succédé à Antoine Quadrini à la présidence du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous avons relancé l'organisation d'un **séminaire annuel**, lequel n'avait pu avoir lieu en 2017. Cette journée de réflexion, qui associe nos membres et leurs adhérents qui souhaitent participer aux travaux, nous permet de développer l'interconnaissance entre réseaux et de nourrir notre projet associatif. Nous avons cette année fait le choix de nous pencher sur notre mission de plaidoyer : nous nous sommes réunis début novembre près de Saint-Etienne pour faire le point sur les enjeux de vie associative à venir, et travailler à définir notre stratégie de plaidoyer politique au regard de ces enjeux.

Dans le cadre de notre participation à l'accompagnement du DLA régional "**Gouvernance et numérique**", nous avons formulé un plan d'action pour faciliter la participation de

tous et de toutes aux travaux collectifs. Nous nous sommes équipés en matériel de visio-conférence pour pouvoir associer des personnes à distance à nos réunions. Nous avons également expérimenté des outils numériques pour faciliter la collaboration à distance (ex : pads).

Enfin, malgré un temps de travail dédié aux actions de **communication** très réduit, nous avons tenu à poursuivre nos efforts pour maintenir une bonne communication entre nos membres avec de nombreux échanges par mail et téléphone. Notre site internet et notre compte Twitter [@LeMouvassoAURA](#), régulièrement alimenté, sont nos deux principaux médias de communication externe.



### ► Un ancrage territorial à renforcer

Dans le cadre du lancement et de la mise en œuvre du nouvel appel à projets FDVA "Fonctionnement et nouveaux projets", Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicité par les services de l'Etat pour proposer des personnes ressources amenées à siéger dans les collèges départementaux FDVA alors en cours de constitution.

Fortement mobilisés pour la mise en œuvre de ce fonds FDVA complémentaire issu de la suppression de la réserve parlementaire, nous avons mené un travail d'identification et de mobilisation de personnes ressources de nos réseaux et des réseaux partenaires, afin de proposer une liste de 3 ou 4 personnes pour chaque département.

L'animation de ces groupes de personnes ressources reste encore à développer, mais il s'agit là d'une opportunité et d'une étape pour asseoir notre ancrage territorial.

## Consolider notre modèle économique

L'évolution de nos ressources financières depuis 2016 nous a amenés à redimensionner notre projet autour d'un seul poste salarié, et à questionner notre modèle socio-économique. Conscients de la nécessité de **le consolider pour assurer la pérennité de notre projet**, nous avons réuni en début d'année un groupe de travail sur ce sujet. Après avoir analysé notre modèle actuel et dégagé les points forts et les faiblesses, nous avons identifié des pistes d'évolution et de **développement des ressources**, et défini en bureau des priorités et un plan d'action à court, moyen et long terme.

Nous avons veillé à **consolider nos partenariats engagés**, en particulier avec les services de l'Etat : convention sur 3 ans avec la DRDJSCS, soutien renouvelé et renforcé de la DIRECCTE. Nos actions de **recherche et développement de partenariats** nous ont amené à rencontrer la Caisse des Dépôts, et à obtenir le soutien de la Maïf pour l'organisation de notre évènement sur la gouvernance associative. Surtout, nous avons travaillé plus étroitement avec des collectivités, en particulier la Métropole de Lyon, avec laquelle nous avons développé un partenariat concrétisé dans la réalisation de l'évènement "Les associations, moteurs d'innovation sociale" le 30 novembre 2018. Également, afin de se saisir pleinement de l'enjeu du numérique, nous avons ébauché un travail partenarial avec HelloAsso dans le cadre du projet PANA - Point d'appui au numérique associatif.

## S'inscrire pleinement dans le réseau Mouvement associatif

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes participe aux différents travaux et conférences des régions, ainsi qu'à l'Assemblée Générale du Mouvement associatif national.

Nous avons contribué aux travaux de notre réseau national, en particulier concernant le rapport "Pour une politique de vie associative ambitieuse". Nous relayons également les éléments de plaidoyer, les ressources et les campagnes de communication du Mouvement associatif dans nos newsletters et sur notre site internet.

Nous relayons également les éditions du magazine La vie associative, le magazine du Mouvement associatif. L'année 2018 a connu une publication :



### N°27 : Evaluation(s) : sortir de la matrice

Ce numéro est dédié aux enjeux et pratiques du monde associatif en matière d'évaluation et d'impact social : « *Il nous faut être en capacité de rendre compte de ce que l'on entreprend, de ce que l'on permet et de ce que l'on produit* » (Extrait de l'édito de Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif)



**ENJEU 2 :**  
**Action publique / Dialogue civil**

# **Défendre et promouvoir la vie associative dans les politiques publiques**

## Représenter les associations et faire entendre leur voix

### ► Participation à la gouvernance du FDVA

En 2018, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi sa participation active au FDVA – Fonds de développement de la vie associative. Nous avons apporté notre contribution collective lors des trois commissions régionales consultatives (CRC), au sein de laquelle siègent 11 personnes issues de nos réseaux : 11 janvier, 28 juin et 25 octobre.

### ZOOM SUR ...

#### Le rôle du Mouvement associatif dans la CRC FDVA

- Vigilance au maintien des fonds
- Valoriser le fait associatif
- Veiller aux équilibres territoriaux
- Porter les enjeux associatifs
- Développer les opportunités de dialogue avec l'Etat

### Action publique et dialogue civil

#### Nos objectifs stratégiques 2017-2020 :

- **Renforcer notre parole politique** pour être plus présent dans le débat public et sur les territoires
- **Outiller et accompagner** les réseaux pour s'engager dans le dialogue civil
- Organiser une **veille politique**
- Co-animer la Commission régionale Vie associative (**CRVA**)

### ► Mobilisation pour la mise en place du nouvel appel à projets FDVA

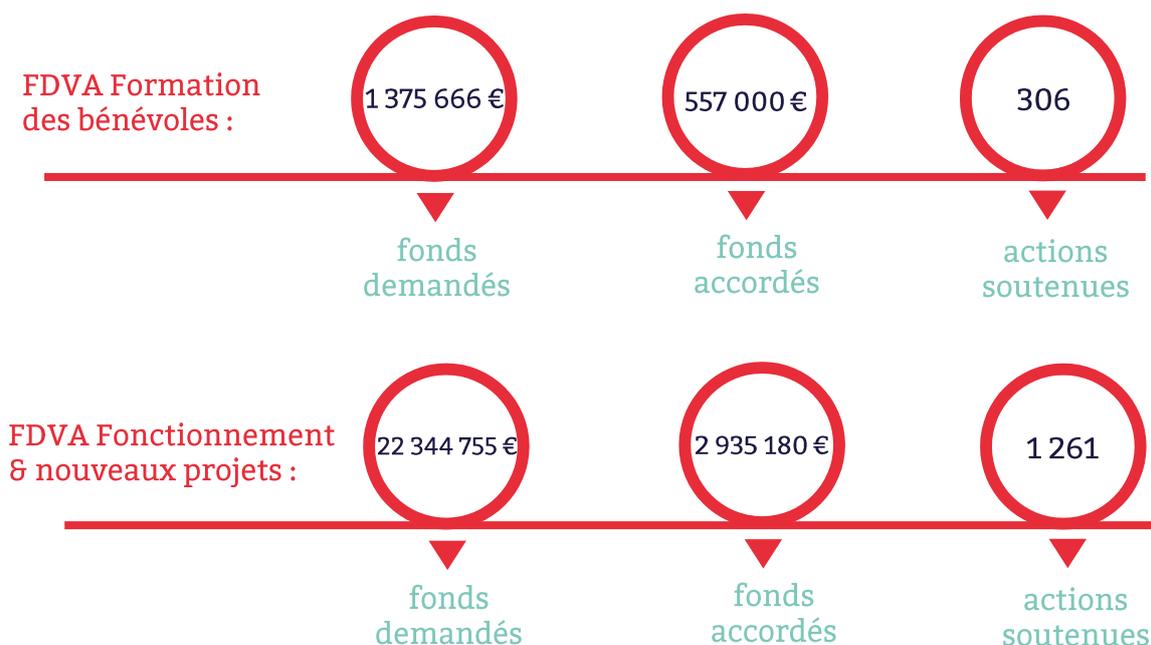
C'est dans le cadre de notre participation à la Commission régionale FDVA que nous avons été sollicités par les services de l'Etat (DRDJSCS) pour contribuer à la définition et la mise en œuvre du nouvel appel à projet FDVA "Fonctionnement et nouveaux projets", dont les fonds sont issus d'une partie de l'ex-réserve parlementaire.

Nous avons organisé et animé des temps de travail pour **produire des propositions pour les orientations de ce nouvel appel à projet**, et avons été en grande partie entendus. Nous avons mené ce travail en visant à ce que nos propositions permettent de répondre au mieux aux besoins des petites associations, en proposant par exemple de leur laisser le soin de démontrer elles-mêmes le caractère innovant des actions pour lesquelles elles demandent une subvention, au lieu de les contraindre à les inscrire dans une définition préconçue et, de fait, forcément restrictive lorsqu'il est question d'innovation.

De plus, nous nous sommes fortement investis pour **identifier et mobiliser des personnes qualifiées sur chaque département**, afin de constituer les collèges FDVA départementaux chargés de contribuer à l'instruction des dossiers (avis consultatif). Nous avons mis en place des outils

(liste de diffusion) pour **animer ce groupe de personnes** et faciliter les remontées d'informations et les échanges d'un territoire à un autre. Ce travail de **coordination** a permis d'observer et d'analyser la manière dont ont été instruits les dossiers de demande pour cette 1<sup>ère</sup> année du dispositif, et de **porter une parole collective** aux différents échelons de la concertation (départemental et régional).

*Les chiffres 2018 du FDVA en Auvergne-Rhône-Alpes :*



## Interpeller les pouvoirs publics

- Gel des contrats aidés et mise en place des Parcours emploi compétences (PEC)

En 2018, notre interlocution avec les pouvoirs publics portant sur les évolutions de l'emploi associatif s'est poursuivie, en particulier avec la DIRECCTE autour de la question des contrats aidés. Dès l'annonce du gel des contrats aidés, nous avons alerté la DIRECCTE sur les conséquences de cette décision. Conjointement avec d'autres réseaux (CRESS, Coorace, URIOPSS, UDES, FAS) nous avons sollicité un rendez-vous avec le préfet de région, afin de lui faire part de nos inquiétudes, de proposer un cadre de concertation pour la mise en place des dispositifs à venir, et d'échanger sur nos propositions.

S'il ne nous sera finalement pas possible de rencontrer le préfet, une rencontre avec M. Bénévise, directeur de la DIRECCTE, est organisée à notre demande le 16 mars. Après une réunion de concertation avec nos partenaires afin de construire des propositions conjointes, cette entrevue avec M. Bénévise nous permet de

partager notre analyse du rapport Borello rendu public le 16 janvier, et d'échanger sur les modalités de mise en œuvre dans notre région des Parcours emploi compétences (PEC) instaurés par la circulaire du 11 janvier 2018. Il est également acté de mettre en place des rencontres régulières avec la DIRECCTE pour assurer un pilotage partagé du dispositif.

Ainsi, lors de nos deux autres rendez-vous avec les services de la DIRECCTE en charge du dispositif PEC, le 12 juin et le 24 octobre, nous avons pu échanger sur le déploiement du dispositif, et porter des propositions concrètes pour améliorer l'accès des employeurs associatifs à ces contrats. En particulier, cette concertation a permis de lever l'un des freins identifiés par les acteurs associatifs et de l'insertion pour le recours aux PEC dans leurs structures, à savoir l'obligation de confier le tutorat à un·e salarié·e, sauf dérogation exceptionnelle.

### ► Rapport Vie associative, loi Pacte et PLF 2019 : interpellation des député·e·s et sénateur·rice·s

En étroite collaboration avec le Mouvement associatif, nous avons adressé un courrier à l'ensemble des député·e·s et sénateur·rice·s de la région en juillet, afin de les interpeller sur les 59 propositions concrètes du rapport remis au 1<sup>er</sup> ministre en juin "Pour une politique de vie associative ambitieuse". L'enjeu était de les convaincre de porter des amendements dans le cadre des discussions sur la Loi Pacte et le projet de loi de finances 2019.

Cette interpellation a donné lieu à des rendez-vous avec deux de nos parlementaires, où nous nous sommes fait l'écho des propositions du rapport et des difficultés rencontrées par les associations, en particulier concernant la situation de l'emploi associatif.

À l'automne, au moment des discussions sur le projet de loi de finances 2019, et alors qu'aucune suite n'avait encore été donnée au rapport vie associative, nous avons continué de nous mobiliser avec l'appui de notre réseau national. Nous avons relayé la campagne nationale "Mobilisons-nous pour une politique de vie associative ambitieuse" en proposant la publication d'une tribune aux médias régionaux, à laquelle se sont associées la coordination Savaara et l'Union régionale des centres sociaux (URACS).

### ► Réorganisation territoriale des services de l'Etat

Nous avons également interpellé le préfet de région sur la réorganisation territoriale des services de l'Etat envisagée, et ses conséquences potentielles sur le dialogue et les partenariats entre associations et services de l'Etat sur les territoires.

Par ailleurs, nous avons rencontré au cours de l'année nos principaux partenaires des services de l'Etat : M. Bénévise, directeur de la DIRECCTE, Mme Delaunay, directrice de la DRDJSCS, et Mme Mesurolle, secrétaire générale adjointe au SGAR. Seul le Conseil Régional est resté sourd à nos demandes renouvelées de rendez-vous.

## Co-animer des espaces de concertation et de dialogue

### ► Co-animation de la Commission régionale de la vie associative - CRVA

À l'occasion de la conférence régionale de la vie associative de décembre 2016, nous avons signé la Charte des engagements réciproques avec l'Etat.

La déclinaison opérationnelle de cette Charte s'est concrétisée avec la mise en place d'une **Commission régionale de la vie associative**, espace de dialogue et de concertation. Cette commission a pour objectif de se doter d'outils et de plans d'action communs, entre l'Etat, les associations et autres partenaires en matière de vie associative ; elle doit permettre de réaliser un travail de veille partagée de la vie associative et d'en tirer des orientations en matière de politique partenariale.

Co-animée par la DRDJSCS et Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, cette commission s'est réunie à 3 reprises en 2018. Nos travaux dans ce cadre ont porté sur :

- la concertation pour la mise en œuvre du nouvel appel à projets FDVA,
- la co-construction de la Journée régionale consacrée à la gouvernance associative le 2 juillet (voir page 28),
- la préparation des travaux 2019 sur l'accompagnement des associations dans la transition numériques et la réalisation d'une enquête auprès des acteurs de l'accompagnement associatif.



### ZOOM SUR ...

#### La CRVA c'est quoi ?

- Un **espace régional de dialogue** et de concertation
- ... qui réunit un **collectif** d'associations régionales, de collectivités territoriales et de représentants des services de l'Etat en région
- ... pour **étudier ensemble la vie associative** en Auvergne-Rhône-Alpes et déterminer les actions à entreprendre pour la soutenir
- ... et **faire vivre les principes de la Charte des engagements** réciproques signée en déc. 2016 entre l'Etat et Le Mouvement associatif.



**ENJEU 3 :**  
**Emploi**

**Soutenir un emploi  
associatif de qualité**

## Emploi

### Nos objectifs stratégiques 2017-2020 :

- Renforcer les liens avec nos partenaires, acteurs de l'accompagnement et de l'emploi associatif
- Être un espace de veille et d'information sur l'emploi associatif
- Consolider la démarche PMAE, notamment dans les réseaux

## Co-animer la démarche PMAE

La démarche **PMAE, Petites et moyennes associations employeuses** en Auvergne-Rhône-Alpes, propose aux acteurs de l'accompagnement associatif un **espace régional d'échanges et d'interconnaissance** pour structurer et **consolider l'offre d'accompagnement** des petites et moyennes associations employeuses.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation régionale du RNMA et la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes en qualité d'animateur du DLA régional se sont associés en 2011 pour **co-animer cette démarche**, afin de travailler avec les acteurs de l'accompagnement sur le soutien à **l'emploi associatif de qualité** dans les PMAE. D'abord déployée en Rhône-Alpes, la démarche s'est adressée aux acteurs de l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter de 2016. En charge de l'animation du DLA sur la nouvelle grande région, BGE Auvergne a alors rejoint le comité de pilotage de la démarche.

Dans ce cadre, 4 comités de pilotages ont été mobilisés en 2018 en présence notamment des acteurs suivants, en plus des acteurs porteurs de la démarche : France Active Auvergne-Rhône-Alpes, la coordination SAVARA, l'UDES, la Croix-Rouge, le Prado, la métropole de Lyon, ...

Deux rencontres régionales PMAE ont été organisées en 2018 autour de thématiques d'actualité :

- Parcours emploi compétences – PEC (15 mai)
- Prélèvement de l'impôt à la source (16 novembre) : cette rencontre, organisée pour la 1ère fois à Clermont-Ferrand, a dû être annulée en raison de la difficile mobilisation des acteurs.



### ZOOM SUR...

### La démarche PMAE

#### Vous avez dit PMAE ?

- PMAE : Petites et moyennes associations employeuses

#### C'est pour qui ?

- Pour tous les acteurs impliqués dans **l'accompagnement** de l'emploi associatif

#### Et c'est pour quoi ?

- Pour se mettre en **réseau** et favoriser le développement de **coopérations** : une démarche régionale collective
- Pour monter en **compétence** : des **rencontres thématiques** sur des sujets d'actualité
- Pour **s'outiller** : des supports et des ressources sur l'emploi associatif
- Pour **valoriser** les expertises et se tenir informé

## Accompagner nos réseaux : organisation de la rencontre régionale *Les associations, moteurs d'innovation sociale*

Nous avons choisi de traiter la thématique de l'innovation sociale, en considérant que celle-ci représente un **enjeu fort de valorisation pour les associations**, avec un **impact potentiel sur les modèles économiques** et les relations avec les partenaires publics.

Un des enjeux pour nous et nos partenaires était de **valoriser la contribution des associations aux dynamiques d'innovation sociale**, de réaffirmer leur place et leur rôle dans l'innovation sociale sur les territoires, au moment où les attentes de l'Etat vis-à-vis des acteurs de l'ESS - et les financements publics dédiés - sont orientées vers le changement d'échelle, la valorisation de l'impact social, l'innovation sociale. Il nous semblait important pour le mode associatif de réaffirmer les spécificités et la valeur ajoutée des associations dans les dynamiques d'innovation sociale, et de contribuer à faire prendre conscience aux acteurs associatifs de leur contribution à ces dynamiques.

**Cette journée a mobilisé une douzaine d'intervenant.e.s** : chercheur.e-s, acteurs et partenaires associatifs, et représentant.e-s des pouvoirs publics. Elle a réuni **une centaine de participant.e-s** en présentiel, et la vidéo de la plénière, diffusée en direct sur notre page Facebook, comptabilise plus de 500 vues. Les apports théoriques ont clarifié le concept, tandis que les témoignages ont permis de prendre conscience que l'innovation sociale est partout dans les projets associatifs. Les échanges de la table ronde ont porté sur les enjeux du partenariat entre associations et pouvoirs publics pour le soutien aux projets innovants portés par les associations, et les ateliers de l'après-midi ont proposé de découvrir des outils pour identifier ce qui relève de l'innovation sociale dans nos projets associatifs, et comment la valoriser.



*L'innovation sociale en 2 ou 3 mots : nuage de mots réalisé en direct par les participant.e-s pour lancer les échanges de la journée (les mots en gros caractère sont ceux les plus cités).*

Au vu des résultats de l'enquête de satisfaction, l'évènement semble avoir répondu aux objectifs initialement fixés :

- clarifier le concept,
- nourrir les réflexions et proposer des éclairages sur les enjeux et les dynamiques à l'œuvre,
- permettre aux acteurs associatifs d'identifier dans leurs pratiques ce qui relève de l'innovation sociale pour le valoriser.

**L'un des points forts est la mobilisation d'un large panel d'acteurs** avec la constitution et la mobilisation d'un COPIL dans un cadre partenarial élargi, ainsi que la concrétisation d'un **partenariat avec la métropole de Lyon** qui a accueilli

l'évènement dans ses locaux. Deux comités de pilotage consacrés à cette journée ont mobilisé une pluralité d'acteurs : DIRECCTE, Métropole de Lyon, CRESS, UDES, France Active AURA, SAVARA, RNMA, DLA R, Croix-Rouge, le Prado.

**Les ressources de cette journée ont été mises en ligne peu après l'évènement** sur notre site internet sous forme de dossier documentaire.



## ZOOM SUR ...

### Les ressources en ligne

Après chaque évènement, nous réunissons les ressources liées à la thématique traitée et les mettons à disposition du plus grand nombre sur notre site internet (rubrique *Documentation*) :

- **Le dossier documentaire en ligne** concernant *Les associations, moteurs d'innovation sociale* regroupe :
  - Les ressources et **supports de la journée** du 30/11/2018,
  - Les **vidéos** des différentes séquences de la plénière,
  - Des **outils** pour mieux identifier ce qui caractérise l'innovation sociale,
  - **Ressources documentaires et bibliographiques** pour mieux comprendre ce qu'est l'innovation sociale associative.



- A retrouver ici : <http://www.lemouvementassociatif-aura.org/dossier-documentaire-les-associations-moteurs-dinnovation-sociale/>

## Outiller les acteurs de l'accompagnement sur les questions d'emploi associatif

### ► Production et diffusion d'une newsletter régionale de l'emploi associatif

Expérimentée en 2016 puis pérennisée en 2017 et 2018, la newsletter *Les ESSENTIELS par mail* est un support d'information trimestriel mis en place dans le cadre de la démarche PMAE (Petites et moyennes associations employeuses) en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est adressée à l'ensemble des acteurs de l'emploi associatif de la région, et a pour ambition :



- de **proposer des informations ciblées** sur l'actualité de l'emploi associatif,
- d'**informer sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement** sur l'emploi mobilisables par les employeurs associatifs,
- de **partager des outils** entre réseaux d'accompagnement, acteurs de l'emploi en région et pouvoirs publics,
- de **valoriser et faire connaître les acteurs de l'accompagnement** de l'emploi associatif, leurs services, leurs compétences

*Aperçu de la newsletter de Mai-Juin 2018*

En 2018, **4 newsletters ont été envoyées à plus de 400 contacts**, soit près d'une centaine de nouveaux contacts identifiés depuis 2017. Le taux d'ouverture moyen est de 35%, ce qui est plutôt élevé pour une newsletter de ce type et traduit une relativement **bonne identification des acteurs ciblés**.

### ► Production d'outils et de supports à destination des acteurs de l'accompagnement associatif

L'un des objectifs de la démarche PMAE est d'élaborer et de co-produire de l'outillage et des supports pour les acteurs de l'accompagnement (fiches synthétiques sur une thématique, outils / guides pratiques), et de diffuser ces productions à l'ensemble des acteurs. Dans ce cadre, un support sur l'accompagnement des PMAE dans l'accès au dispositif Parcours emploi compétences est en cours de finalisation.

Par ailleurs, le **développement d'un site internet ressources** pour les acteurs de l'accompagnement des petites et moyennes associations employeuses a été lancé. Ce projet est né du constat que l'accès aux ressources produites et diffusées dans le cadre de la démarche reste limité. Parallèlement, l'élargissement du périmètre régional a accentué la nécessité de rendre la démarche accessible au-delà du cadre des rencontres régionales, sur lesquelles les acteurs éloignés de Lyon et de Clermont-Ferrand ne peuvent pas se mobiliser.

Ce site, dont la version beta a été proposée en fin d'année 2018, doit permettre de :

- **Contribuer à l'animation de la démarche PMAE** pour créer du lien entre acteurs, et la valoriser PMAE comme vecteur de rencontre entre acteurs,
- **Centraliser les ressources** pour les accompagnateurs (outils, documents produits, article de la newsletter emploi, ...);
- **Rendre plus visibles les actions** des acteurs de l'accompagnement;
- **Faciliter l'accès aux informations** liées à l'emploi associatif et aux outils diffusés dans la **newsletter**.

Plusieurs rubriques ont ainsi été définies en comité de pilotage : présentation de la démarche et du collectif PMAE en Auvergne-Rhône-Alpes, actualités de l'emploi associatif (en lien avec la newsletter), réseaux d'accompagnement (valorisation des acteurs, de leurs actualités, de leurs ressources), ressources et outils. Il sera possible de demander à recevoir la newsletter directement depuis le site.

Le site doit être présenté aux acteurs de l'accompagnement à l'occasion d'une prochaine rencontre régionale PMAE, afin de recueillir leurs observations, puis finalisé, alimenté et testé avant d'être **lancé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019**.



Capture d'écran : Page d'accueil du site, version beta

## Contribuer au dispositif DLA

---

Dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi notre **implication dans la gouvernance du Dispositif local d'accompagnement** (DLA). Nous nous sommes mobilisés sur l'ensemble des réunions du comité de pilotage régional du dispositif et des comités d'appui pour représenter les bénéficiaires et contribuer à la définition des orientations et priorités régionales.

Nous sommes également présents dans les comités de pilotage départementaux, dans lesquels nous avons mandaté des représentant·e·s de nos réseaux.



### ZOOM SUR ...

#### Le rôle du Mouvement associatif dans le DLA

- Représenter les bénéficiaires : les associations
- Contribuer au diagnostic des besoins en accompagnement
- Contribuer à la définition des orientations et priorités du dispositif
- Développer les liens entre le DLA et les réseaux



**ENJEU 4 :**  
**Engagement, bénévolat, gouvernance**

**Défendre & promouvoir le  
bénévolat et l'engagement**

## Informer et outiller les acteurs sur les enjeux associatifs : Journée thématique *Quelle gouvernance pour mon projet associatif ?*

**Engagement,  
bénévolat,  
gouvernance**

**Nos objectifs  
stratégiques  
2017-2020 :**

- Être en veille et force de proposition sur les formes d'engagement, les modèles de gouvernance, le statut de bénévole, le service civique
- Accompagner les réseaux et les associations sur les usages du numérique au service de l'engagement

Dans le cadre de la Commission régionale pour la vie associative - CRVA, nous avons en 2017 décliné en région l'enquête nationale de Recherches & Solidarités sur l'opinion des responsables associatifs. Il en était ressorti que le **renouvellement des dirigeant-e-s bénévoles est l'un des 3 principaux sujets d'inquiétude**, avec les ressources humaines bénévoles et la situation financière de l'association. Aussi, la commission a proposé d'organiser en 2018 un évènement thématique consacré aux enjeux de gouvernance associative, à destination des acteurs associatifs.

**La Journée régionale d'échanges du 2 juillet 2018 *Quelle gouvernance pour mon projet associatif ?*** avait pour ambition d'apporter des **éléments de compréhension des enjeux** de gouvernance pour les associations (pourquoi se pencher sur la question) ainsi que **des réponses et des leviers pour les acteurs** souhaitant faire évoluer la gouvernance de leurs associations (comment faire). Alors que la matinée en plénière était consacrée à des apports théoriques et des témoignages de 3 réseaux associatifs, avec une table ronde sur la question de l'articulation entre gouvernance et projet associatif, l'après-midi nous a réuni en ateliers d'échanges de pratiques avec les témoignages et retours d'expérience de 8 associations.

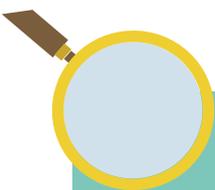
Organisé à Saint-Etienne, l'évènement a mobilisé une cinquantaine de participant-e-s : acteurs associatifs, bénévoles, salariés, services civiques, acteurs de l'accompagnement et partenaires (services de l'Etat et des collectivités). La participation en présentiel a été inférieure au prévisionnel (80 participant-e-s prévus) mais cela a été compensé par l'impact de la diffusion vidéo en direct sur Facebook, avec plus de 650 vues. Cette diffusion vidéo en direct a ainsi permis aux acteurs ardéchois, qui ont organisé une déclinaison de l'évènement à Privas en simultanée, de suivre la plénière et de participer aux échanges via le *chat*.



### Dossier documentaire en ligne :

Tous les supports de la journée, une sélection d'outils pour réfléchir et faire évoluer la gouvernance dans les associations ainsi que des ressources documentaires bibliographiques sont à retrouver sur notre site :

<http://www.lemouvementassociatif-aura.org/dossier-documentaire-gouvernance-associative/>



## ZOOM SUR ...

### Journée gouvernance associative : l'opinion des participant·e·s

(Extraits de l'évaluation)

*"Cette journée m'a montré que, de manière générale, on réfléchit l'engagement d'un point de vue économique et financier pour l'association, et on oublie les apports humains, la valeur de la prise de responsabilité."*

→ **Ce qui a été particulièrement apprécié dans cette journée :**

- Les témoignages
- La pertinence des propos, la maîtrise du sujet par les intervenant·e·s
- Les ateliers et les échanges qu'ils ont permis
- La rencontre avec des acteurs associatifs de différents horizons
- La découverte d'autres modèles de gouvernance, l'identification de leviers d'action
- L'organisation générale et l'animation

→ **Ce qui est à améliorer :**

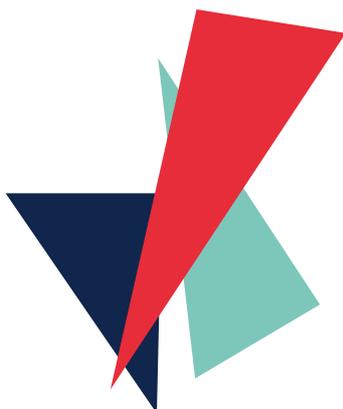
- La mobilisation et la participation
- La place donnée aux représentations et aux questionnements des acteurs
- La représentativité du monde associatif dans les interventions (en termes de taille notamment)

La **mobilisation collective des acteurs** autour de ce projet est également à souligner : cet évènement a impliqué le collectif de la CRVA, tant les services de l'Etat (et en particulier la DDCS de la Loire) que les réseaux associatifs, dans l'organisation et la préparation en amont, mais aussi pour témoigner sur leurs expériences et partager des bonnes pratiques. On peut également souligner le partenariat avec l'Université de St Etienne qui a accueilli nos travaux.

## Coordonner la participation associative à la CRC FDVA et CRVA

Dans le cadre de notre implication dans la Commission régionale consultative (CRC) du FDVA, nous avons formulé des propositions collectives concernant les notes d'orientations FDVA et l'attribution des financements.

Nous nous sommes efforcés **d'animer la construction d'une parole collective en amont** de chacune des réunions de la CRC FDVA et de la CRVA, de façon à pouvoir porter des propositions et des remarques d'une seule voix, et d'avoir davantage d'écoute et d'impact.



**ENJEU 5 :**  
**Economie**

**Faire valoir une économie  
de l'intérêt général**

## Représenter les associations dans l'ESS

Notre présence au sein de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire -CRESS - est primordiale pour défendre la place de toutes les associations dans l'économie sociale et solidaire - ESS. Fortement impliqués dans les groupes de travail de la CRESS ainsi que dans sa gouvernance, nous avons aussi assuré une participation active dans ses travaux.

Nous avons également mené un travail avec nos membres sur la représentation des associations dans l'ESS, et nous avons organisé des rencontres bilatérales avec nos réseaux membres de la CRESS et de son conseil d'administration : UNAT, CROS et URIOPSS. L'objectif de ces rencontres était de préparer un rendez-vous conjoint avec le président de la CRESS, avec pour horizon la définition d'un plan d'action commun en 2019.

## Partenariat avec France Active Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018, ce partenariat axé autour de l'organisation conjointe d'un évènement s'est concrétisé par l'organisation de l'évènement du 30 novembre Les associations, moteurs d'innovation sociale, pour laquelle France Active Auvergne-Rhône-Alpes s'est largement mobilisé.

### Et aussi en 2018 :

#### Notre expertise sur la vie associative reconnue et mobilisée :

- ▶ Intervention dans le **Master 2E2S "Entrepreneurs de l'ESS" de l'IRUP à St Etienne** : 2 jours sur les acteurs et les enjeux de vie associative.
- ▶ Intervention dans le cadre de la **journée sur Les nouveaux modèles associatifs** organisée par la Fédération des acteurs de solidarités Auvergne-Rhône-Alpes le 25 janvier : atelier sur la capacité des associations à interpeler les pouvoirs publics.
- ▶ Ouverture et intervention lors du **1<sup>er</sup> Forum des associations organisé par la ville de Grenoble** le 22 septembre.
- ▶ Participation au **comité scientifique de La Boutique des sciences** de l'Université de Lyon, dispositif de recherche participative qui permet aux associations de bénéficier de l'expertise d'une équipe scientifique pour répondre à une question en lien avec les enjeux sociétaux.

## Économie

### Nos objectifs stratégiques 2017-2020 :

- Diffuser la Circulaire Valls et **défendre la subvention**
- Contribuer à développer le **mécénat entre acteurs de l'ESS**
- Renforcer la **place des associations dans l'ESS** et à la CRESS
- Renforcer l'utilisation des **fonds européens**

# La vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes en chiffres



**165 000 assos**  
en  
Auvergne - Rhône-Alpes

animées par

**83,5%**

des structures  
de l'**ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE** sont  
des associations en  
Auvergne - Rhône-Alpes

**1,7 MILLIONS**  
de bénévoles en  
Auvergne - Rhône-Alpes



**22 260**  
associations employeurs  
en Auvergne - Rhône-Alpes

  
**L'EMPLOI ASSOCIATIF  
EST PLUS IMPORTANT**  
que le secteur  
du transport ou  
de la construction

  
**80%**  
des salariés satisfaits  
de leur travail

**240 000**  
**SALARIÉS**  
SOIT  
**10,4%**  
de l'emploi privé  
dans notre région



Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF  
**Auvergne-Rhône-Alpes**

Retrouvez nos actualités sur  
[www.lemouvementassociatif-Auvergne-Rhône-Alpes.org](http://www.lemouvementassociatif-Auvergne-Rhône-Alpes.org)

Retrouvez-nous sur Twitter [@LeMouvassoRA](https://twitter.com/LeMouvassoRA)

